



Québec, le 17 septembre 2015

**COMMUNIQUÉ AUX AVOCATS
ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS
UNITÉ AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
Résultat du vote**

Les avocats et notaires de l'Autorité des marchés financiers, membres de LANEQ, se sont réunis ce midi en assemblée générale extraordinaire et se sont prononcés sur le projet de convention collective à être déposé auprès de leur employeur aux fins de négociation.

À la question « Acceptez-vous le projet de convention collective? », les membres ont répondu dans les proportions suivantes :

Oui	Non	Annulé
30	5	0
85,7 %	14,3 %	0

Compte tenu du vote majoritairement favorable au projet, le Comité de négociation procédera sous peu au dépôt de ces demandes syndicales auprès de l'employeur.